



Profil de la fonction de CHEF DE PLAINE

Afin d'accéder à la fonction de « chef de plaine », le candidat DOIT :

- disposer impérativement soit :
 - d'un **brevet de « coordinateur de centres de vacances »** reconnu par la FWB ou L'ONE,
 - d'un diplôme de **l'enseignement supérieur social ou pédagogique** (⇒ instituteur(trice) primaire ou maternel(le), régent(e), éducateur(trice), assistant(e) social(e), ...), **accompagné d'une expérience d'animation de 250h minimum** au sein d'un centre de vacances agréé,
- être apte physiquement à coordonner les activités,
- être de bonnes conduite, vie et mœurs (⇒ **extrait du casier judiciaire, modèle 2**),
- avoir une **expérience** dans l'animation d'activités pour enfants (⇒ **avoir été moniteur au préalable**),
- participer aux réunions préparatoires** (date à fixer- la participation à ces réunions est obligatoire et conditionne l'engagement),
- disposer d'un **véhicule** personnel pour les déplacements nécessaires dans le cadre de la fonction (achat de matériel, visite des activités, encadrement des excursions, gestion d'une urgence, ...).

Le chef de plaine a pour **missions** :

- de gérer l'ensemble du bon déroulement de la(des) quinzaine(s) pour la(les)quelle(s) il a été désigné,
- d'encadrer l'équipe d'animateurs pour la bonne mise en œuvre des activités -> les aider à préparer le planning hebdomadaire d'activités, à le mettre en œuvre et à le réguler si nécessaire,
- de veiller à la bonne organisation de l'ensemble des activités du centre (ouverture, accueil, inscriptions, nombre de moniteurs nécessaires, qualité de l'accueil, ordre des lieux, inventaires, sécurité, excursions, ...) en accord avec le thème et le planning défini et afin de viser le bien-être des enfants,
- de gérer les aspects administratifs liés aux plaines (inscriptions, rapports d'activités, documents ONE, états de prestations, ...),
- de veiller à la bonne communication des informations aux parents,
- de gérer les fardes de la plaine,
- ...

Profil de la fonction d'ANIMATEUR

Afin d'accéder à la fonction d' « animateur », le candidat DOIT :

- avoir **17 ans accomplis** le premier jour de son engagement,
- être apte physiquement à coordonner les activités,
- être de bonnes conduite, vie et mœurs (⇒ **extrait du casier judiciaire, modèle 2**),
- avoir, de préférence, une **expérience** dans l'animation d'activités pour enfants ou, du moins, porter un **intérêt** pour ce genre d'activités,
- participer à la réunion préparatoire** (date à fixer- la participation à cette réunion est obligatoire et conditionne l'engagement),
- pour être reconnu comme animateur BREVETE, disposer d'un brevet d'animateur de centres de vacances homologué par la FWB ou l'ONE ou d'un diplôme à orientation pédagogique ou sociale (⇒ agent d'éducation, animateur, puéricultrice, instituteur(trice), régent(e), éducateur(trice), assistant(e) social(e), ...) accompagné d'une expérience d'animation de 150h minimum au sein d'un centre de vacances agréé.

L'animateur a pour **missions** :

- d'imaginer, de préparer, d'organiser et de mettre en œuvre des activités ludiques, artistiques, créatives, culinaires, culturelles, nature, etc. en lien avec le thème défini et adaptées aux besoins et aux capacités des enfants,
- d'imaginer et de mettre en œuvre des activités SPORTIVES ludiques : psychomotricité (pour les 2,5 à 6 ans), multisports (sports de ballon ou de balle), tennis (ou sports de raquette), jeux/parcours sportifs, ...
- d'être responsable du groupe d'enfants dont il est le référent (selon une liste nominative : 8 enfants de 2,5 à 6 ans ou 12 enfants de 6 à 12 ans),
- de travailler en équipe, avec les autres animateurs, tout au long de l'engagement,
- de suivre les conseils et les directives donnés par le chef de plaine,
- de tenir à jour la farde de référence du centre,
- de maintenir en ordre (bon état et rangés) les infrastructures et le matériel mis à sa disposition pour l'animation des activités (y compris les inventaires).

Animateurs et chefs de plaine doivent adhérer au règlement d'ordre intérieur des Centres Communaux de Jeux de Vacances et l'appliquer sur le terrain.

Activités SPORTIVES

L'animateur est sportif de nature : il pratique un (ou plusieurs) sport(s). Il sait organiser des activités sportives (déroulement, règles, matériel adéquat, répartition en groupes, ...) adaptées aux capacités des enfants, en respectant les consignes de sécurité. S'il ne connaît pas les règles du(des) sport(s) qu'il est sensé animer (initiation, pratique), il fait des recherches à ce sujet. Il privilégie la diversité des activités sportives (différents sports ou activités diverses liées à ce sport, en salle et en extérieur, ...).

Les activités sportives sont proposées aux enfants dans un but d'amusement (pratique ludique), pas d'entraînement (intensif) ni de compétition. Elles permettent aux enfants de se distraindre (par des petits exercices, des petits matchs, des petits jeux), de découvrir différents sports ou d'en améliorer leur pratique collective.

Les activités sportives ne durent pas toute la journée, elles sont envisagées en priorité en matinée. Le reste de la journée est consacré à des activités créatives, artistiques, culturelles, d'expression et ludiques plus traditionnelles (bricolages, ateliers de cuisine, jeux d'extérieur et d'intérieur, ...).

Psychomotricité (2,5 à 6 ans)

La psychomotricité peut recouvrir des activités telles que l'utilisation d'un parachute, le parcours d'obstacles, la gymnastique (rythmique), les jeux d'équilibre, la découverte du corps, les déplacements dans l'espace, les exercices en musique, etc.

Multisports ou « sports de ballon ou de balle » (6 à 12 ans – Pierre Perret)

L'animateur sait pratiquer les sports de ballon ou de balle les plus courants : basket-ball, football, volley-ball, handball, baseball, uni hockey, ... Il alterne ces différents sports avec les enfants : initiation, petits jeux, matchs, ...

Artistique (6 à 12 ans – Danse - Cirque -Théâtre - F. Meukens)

L'animateur a des notions soit de : danse, jonglerie, théâtre,.. A défaut, il tentera avec les enfants de découvrir ces différentes activités aux moyens de jeux, d'exemples, d'images, de vidéos.

L'animateur est à l'écoute des remarques ou conseils prodigués par les enfants et les moniteurs qui possèderaient des connaissances en la matière. Il tentera de faire participer chaque enfant ou, à défaut, de réaliser divers ateliers.

Tennis (de table) ou « sports de raquette » (6 à 12 ans - Loncin)

L'animateur connaît et sait pratiquer les gestes de base du tennis (de table) (maintien de la raquette, service, ...). Il envisage la pratique du tennis (de table) mais aussi d'autres sports de raquette (badminton, jeux de raquette, ...).

L'animateur est capable de proposer de petits exercices progressifs d'initiation aux sports de raquette (apprentissage du service, lancement et échanges de balles, ...). Il veille à ce que tous les enfants soient actifs.

Jeux ou parcours sportifs (6 à 12 ans)

Les parcours sportifs sont constitués d'épreuves et de jeux sportifs divers, au départ du matériel fourni. Ils peuvent également être envisagés, dans le courant de l'après-midi, en guise de transition avec une activité créative, culturelle, ...

Danse (6 à 12 ans)

L'animateur peut prévoir des activités de danse, de step, etc. (prévoir des échauffements, de petites chorégraphies, des enchaînements, ...). Du matériel de base peut être fourni à cette fin (cerceaux, lecteur audio).

Activités ARTISTIQUES, D'EXPRESSION, DE MUSIQUE, CULINAIRES, LUDIQUES ET NATURE (2,5 à 6 ans + 6 à 12 ans)

L'animateur se sent à l'aise dans l'organisation d'activités variées, en lien avec le thème défini : il prévoit la manière dont elles vont se dérouler, prépare le matériel adéquat, anime, etc., en utilisant des techniques et des supports variés adaptés aux capacités des enfants et en visant l'amusement des enfants et non la création d'un produit parfait. Une certaine autonomie et une certaine liberté sont laissées aux enfants pour la réalisation de leur « œuvre » (il n'est pas nécessaire de contraindre tous les enfants à faire exactement la même chose, avec les mêmes couleurs, ...).

Centres Communaux de Jeux de Vacances



CANDIDATURE **Juillet et août 2021**



A remplir avec précision et entièrement et à transmettre, pour le **mercredi 05 mai 2021 au plus tard**, à l'Echevinat de l'Instruction publique, Esplanade de l'Hôtel communal n°1 à 4430 Ans
Tél : 04/247.73.62 E-mail : david.cox@ans-commune.be.
!!!Vous devez être âgé de minimum 17 ans - Une candidature rentrée après la date de clôture ne sera pas prise en compte !!!

+ JOINDRE : copie du diplôme ou certificat de fréquentation scolaire, brevet ET certificat bonnes vie et mœurs (extrait casier jud. - Modèle 2).

INFORMATIONS GENERALES

NOM :	Prénom :
.....

Date naissance : / / Lieu de naissance :

Etat Civil : Nationalité :

Adresse complète :

CP : Localité :

Tél. : / GSM : /

E-mail :@.....

Compte bancaire : BE..... / / Titulaire du compte :

N° de registre national :

ETUDES

Études achevées

NATURE - ORIENTATION

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Secondaire :
Supérieur :
Diplôme(s) obtenu(s).....

Je certifie que, durant l'été 2021, je serai toujours considéré(e) comme étudiant(e) et inscrit(e) comme élève :
Dans l'établissement.....
Dans la section/division.....
En.....année – Bac- Master

ATTENTION :

En cas de changement de votre situation, il est impératif d'en informer le responsable des CCJV !!!

COMPETENCES

Compétences particulières en matière d'animation ? (cf. document « profils d'animateur » joint)

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> multisports (sports de ballon ou de balle) | <input type="checkbox"/> tennis (sports de raquette) | <input type="checkbox"/> tennis de table |
| <input type="checkbox"/> psychomotricité | <input type="checkbox"/> danse, step, ... | <input type="checkbox"/> musique |
| <input type="checkbox"/> expression (théâtre, cirque ...) | <input type="checkbox"/> activités artistiques | <input type="checkbox"/> activités culinaires |

Précisez brièvement en quoi consistent ces compétences et quelles sont les activités que vous pratiquez (régulièrement) :

Sport(s) pratiqué(s)?

CLUB

Autres activités pratiquées?

CONTEXTE

Emploi actuellement occupé ? (Précisez la nature et le nom de l'employeur)

Expérience en centres de vacances ? (Précisez les mois et les années, les périodes de travail et les lieux)

Au sein des Centres Communaux de Jeux de Vacances d'ANS :

Au sein de centres de vacances d'une AUTRE commune :

Brevet(s) obtenu(s) ? (Formation terminée et non en cours)

Brevet d' « animateur de centres de vacances » délivré par

Brevet de « coordinateur de centres de vacances » délivré par

Brevet de secourisme

N° d'assimilation brevet ONE :

Autre(s) brevet(s) (précisez) :

👉 Veuillez joindre une copie de votre diplôme, brevet ou certificat. Sans cette copie (et le détail complet de votre expérience en animation), vous ne pouvez être reconnu comme moniteur ou chef de plaine breveté !!!

👉 Avez-vous été (ou serez-vous), au cours de l'année 2021 (du 01/01/21 au 31/08/21), engagé(e) pour travailler notamment comme moniteur(trice) (ou chef(fe) de plaine) de centres de vacances, sous un contrat de « moniteur de plaine » (article 17) ou d'étudiant, à Ans ou ailleurs ?

oui non Si oui, précisez le nombre de jours et le(s) type(s) de contrat :

Certifié sincère le

Signature :

EMPLOI SOUHAITE

CCJV

Période(s)
souhaitée(s)
?

Fonction(s) souhaitée(s) ?

Age(s)
souhaité(s) ?

<u>Choix</u>	<u>Période</u>		
<input type="checkbox"/>	du 05/07 au 16/07	<input type="checkbox"/> moniteur	<input type="checkbox"/> 2,5 à 6 ans
<input type="checkbox"/>	du 19/07 au 30/07		<input type="checkbox"/> 6 à 12 ans
<input type="checkbox"/>	du 02/08 au 13/08	<input type="checkbox"/> chef de plaine	
<input type="checkbox"/>	du 16/08 au 25/08		
<input type="checkbox"/>	Autres disponibilités ¹ :		

👉 ATTENTION : La participation à la réunion préparatoire est obligatoire et conditionne l'engagement !

Rattrapage scolaire du 16 au 25/08

Je souhaite poser ma candidature en tant qu'**INSTITUTEUR(TRICE) PRIMAIRE pour les séances de rattrapage** et soutien scolaire (au centre Pierre Perret).

Remarques éventuelles :

DATE : / / 2021

SIGNATURE :

¹ Uniquement en cas de désistement.